



Memento à l'attention des participant.es à l'unité de formation ressource (UFR)

L'éducation face aux inégalités : défis et leviers contemporains

1. Introduction

L'égalité des chances est aujourd'hui au cœur des politiques de l'accueil de jour de l'enfance et de l'animation communautaire. Elle figure déjà, entre autres, dans la Constitution fédérale suisse depuis 1981. Pourtant, entre principe affiché et réalité du terrain, l'écart demeure questionnant.

Dans la pratique quotidienne, les professionnel.les sont confronté.es à la diversité des situations familiales, inscrites dans des contextes sociaux, économiques et culturels différenciés. Ces écarts ne relèvent pas de simples différences individuelles, mais renvoient à des inégalités structurelles qui influencent l'accès aux ressources, aux opportunités éducatives et aux conditions de développement dès la petite enfance. Le statut socio-économique, le niveau de capital culturel des parents, les conditions de logement ou encore l'intégration sur le marché du travail participent à des processus d'inégalités cumulatives et de reproduction sociale.

Dans ce contexte, comment les structures de l'accueil peuvent-elles réellement contribuer à l'égalité des chances ? Quel rôle concret jouent les professionnel.les face à des inégalités structurelles qui dépassent largement le cadre éducatif ? Et jusqu'où leur action peut-elle infléchir des trajectoires déjà fortement différenciées ?

2. Principales compétences visées

Dans cet espace de formation de **107 heures**, vous allez pouvoir capitaliser des ressources contribuant plus particulièrement au développement des compétences suivantes :

PEC 21 - Éducation de l'enfance

Domaine 1 : Planification et mise en œuvre de l'action pédagogique

- 1.1 Appréhender et tenir compte des contextes de vie de l'enfant
- 1.5 Initier et entretenir des partenariats en matière d'encouragement et d'éducation

Domaine 2 : Accompagnement et soutien des enfants au quotidien

- 2.2 Aménager des environnements encourageants et sécurisés pour les enfants qui tiennent compte des besoins de l'ensemble des acteurs
- 2.4 Travailler avec des groupes d'enfants favorisant le développement de chacun

Domaine 3 : Développement de sa propre identité professionnelles

- 3.2 Développer une démarche réflexive sur son rôle professionnel

Domaine 6 : Contribution au développement du champ professionnel

- 6.1 Situer son action dans l'environnement socio-politique
- 6.2 Élaborer et mettre en œuvre des concepts et des pratiques innovants dans son champ professionnel
- 6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

PEC 21 - Animation communautaire

Domaine 1 : Conception de l'espace social de manière participative

- 1.2 Observer et recenser la situation actuelle dans l'environnement et dans l'espace social
- 1.4 Soutenir les idées et les initiatives de groupes et d'individus
- 1.8 Soutenir des personnes dans leurs activités quotidiennes et dans des situations difficiles

Domaine 2 : Planification et réalisation de projets, d'activités et d'offres

Domaine 3 : Développement de sa propre identité professionnelle

3.2 Développer une démarche réflexive sur son rôle professionnel

Domaine 6 : Contribution au développement du champ professionnel

6.1 Situer son action dans l'environnement socio-politique et dans la politique professionnelle

6.2 Élaborer et mettre en œuvre des concepts et des pratiques innovants pour son domaine de travail

6.3 Défendre les intérêts du champ professionnel

3. Objectifs de cette unité

3.1. Objectifs généraux

- Appréhender, problématiser et confronter les notions d'égalité des chances, d'équité, inclusion et de justice sociale à travers l'analyse de différentes sources de référence.
- Analyser les facteurs socio-économiques et culturels qui influencent les trajectoires de vie des individus et contribuent à la production d'inégalités sociales.
- Identifier et interroger le rôle de l'EDE et de l'AC dans la mission fixée par la loi de favoriser l'égalité des chances.
- Développer une compréhension critique des enjeux socio-politiques liés à l'équité, à l'inclusion et à la justice sociale afin de situer son action professionnelle dans son contexte institutionnel et sociétal.
- Mobiliser les acquis de l'unité de formation pour élaborer des pistes d'action professionnelles, en tant qu'acteur.trice social.e, sur les terrains d'intervention.

3.2. Objectifs spécifiques

A l'issue de cette unité de formation (107 heures), vous serez capable de :

- Appréhender la tension entre singularité et conformité en analysant l'articulation entre trajectoires individuelles et appartenances aux groupes sociaux.
- Identifier et analyser les enjeux de l'égalité des chances selon les axes de l'interculturalité, du genre, de la santé et de la précarité, au travers de ressources littéraires, audio-visuelles et expérientielles.
- Identifier les facteurs d'inégalités à partir de données et d'indicateurs socio-économiques issus d'études et de recherches de terrain.
- Observer et analyser les mécanismes de production et de reproduction des inégalités à partir de ressources théoriques et de données issues du terrain.
- Expliquer les mécanismes de discrimination, en s'appuyant sur des apports théoriques et empiriques mobilisés dans l'unité de formation.
- Explorer le champ d'action des professionnel.les de l'enfance en matière d'inclusion à partir de la réalisation d'un projet.
- Mettre en évidence les implications du concept de l'inclusion pour le métier de l'EDE et l'AC à partir de l'analyse de situations professionnelles.
- Concevoir des actions professionnelles innovantes répondant aux défis de l'inclusion et de la diversité.

- Évaluer des pratiques institutionnelles à la lumière des apprentissages réalisés dans cette unité de formation, afin de proposer des pistes d'amélioration adaptées aux enjeux de l'inclusion, de l'équité et de la justice sociale.

4. Contenu de cette unité

Cet UF aborde les défis et leviers contemporains des inégalités dans l'éducation autour des axes suivants :

- **Inégalités, justice et dynamiques de pouvoir** : Égalité, équité et justice sociale, reproduction sociale, rapports de pouvoir et minorisation, précarité.
- **Diversité, identités et rapports sociaux** : Intersectionnalité, genre, interculturalité et multiculturalité, accessibilité et handicap.
- **Appartenances et construction sociale** : Valeurs, normes et stéréotypes (ainsi que préjugés et mécanismes de discrimination), socialisation différenciée, habitus et capitaux.
- **Inclusion, action et politiques publiques** : Intégration, inclusion et exclusion sociale, participation et pouvoir d'agir (*empowerment*) pour la citoyenneté, politiques éducatives, sociales et de l'enfance.

5. Bibliographie commentée

- Commission suisse pour l'UNESCO. (2019). *Instaurer une politique de la petite enfance : Un investissement pour l'avenir. Éducation et accueil des jeunes enfants : Encouragement précoce en Suisse*. Commission suisse pour l'UNESCO. [Lien vers le document](#)

Le document souligne l'importance de mettre en place une politique coordonnée de la petite enfance en Suisse afin de garantir à tous/tes les enfants un développement optimal dès leurs premières années. Il met en avant que des investissements précoces dans l'éducation, l'accueil et le soutien aux familles favorisent l'égalité des chances, le bien-être des enfants et apportent des bénéfices sociaux et économiques à long terme.

- Conus, X. & Knoll, A. (2020). Politiques et usages autour de l'accueil extrafamilial institutionnel des jeunes enfants en Suisse : entre disparités et inégalités. *Enfances Familles Générations* [En ligne], 35. [Lien vers le document](#)

Cet article montre que les politiques d'accueil extrafamilial en Suisse peinent à réduire les inégalités sociales. Il souligne comment les coûts élevés et les disparités d'offre créent un biais d'accès limitant l'égalité des chances. Il offre ainsi un cas d'étude pertinent des barrières structurelles existantes dans l'éducation de la petite enfance.

- Dubet, F. (2019). *Les limites de l'égalité des chances*. Forum esede 2019. [Lien vers le document](#)

Cette intervention du sociologue François Dubet, lors du Forum de l'esede en 2019, déconstruit le modèle méritocratique de l'égalité des chances dans le système éducatif. Il y démontre comment les espaces éducatifs tendent à légitimer et reproduire les inégalités sociales initiales sous couvert d'une compétition prétendument juste. Cette réflexion est vitale pour la petite enfance, car elle invite à privilégier une véritable égalité des conditions plutôt qu'une course précoce au mérite.

- Morin, E. (2014). *Enseigner à vivre : Manifeste pour changer l'éducation*. Actes Sud/Babel [Lien vers le document](#)

Cet ouvrage propose une grille de lecture centrée sur l'expérience humaine et pédagogique pour relier les inégalités d'accès à l'accueil de jour aux défis globaux des sociétés contemporaines. Appliquée au domaine de l'enfance, cette approche permet de démontrer que l'égalité des chances ne peut se limiter à des mesures

techniques ou palliatives. Elle invite à repenser les structures d'accueil et la posture des professionnel.les comme de véritables leviers d'émancipation, capables de briser la reproduction des inégalités socio-économiques dès les toutes premières années de la vie.

- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2025). *Reducing Inequalities by Investing in Early Childhood Education and Care, Starting Strong*. OECD Publishing. [Lien vers le document](#)

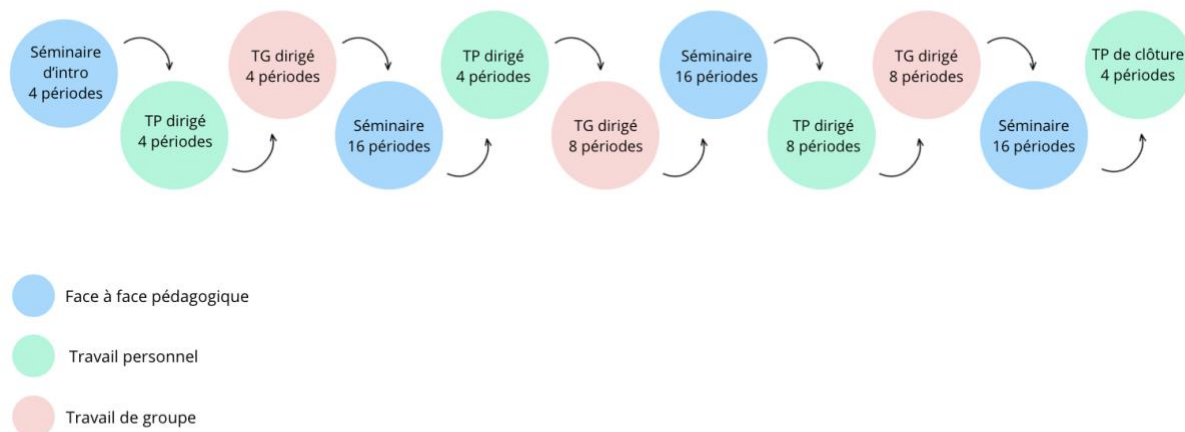
Ce rapport de l'OCDE démontre qu'une éducation de la petite enfance de qualité est un levier majeur pour atténuer les inégalités sociales dès le plus jeune âge. Il apporte des données probantes et internationales prouvant que l'investissement précoce favorise la mobilité sociale, ciblant particulièrement les enfants vulnérables. Cette ressource offre ainsi à votre cours un ancrage institutionnel solide pour justifier les politiques éducatives fondées sur l'égalité des chances.

- Pro Enfance. (2025). *L'accueil de l'enfance au cœur des politiques de promotion de l'égalité des chances*. Pro Enfance [Lien vers le document](#)

Ce document positionne l'encouragement précoce comme un levier fondamental pour prévenir les inégalités socio-éducatives avant même l'âge scolaire. Il permet d'illustrer concrètement comment les politiques publiques romandes se coordonnent pour garantir un accès inclusif aux dispositifs d'accueil et de soutien à la parentalité. C'est une ressource de terrain idéale pour ancrer l'idéal de l'égalité des chances dans les défis pratiques de la gouvernance locale et du travail social éducatif.

6. Organisation de l'unité

Une alternance entre des faces-à-faces pédagogiques, des temps de travaux personnels et de travaux de groupe est proposée selon le modèle suivant (qui peut être réajusté suivant la période où l'UF est donnée, se référer à la planification annuelle) :



Le/la formateur.trice oriente le travail à réaliser pendant les temps de travaux personnels et de groupe.

7. Conditions de validation

Cette unité contribue significativement au développement des compétences du Plan d'Études Cadre 2021 à démontrer dans le Dossier de Démonstration de Compétences (DDC) en fin de chacune des années du parcours. Elle contribue aussi à compiler des preuves nécessaires pour illustrer la maîtrise des compétences dans le e-portfolio. L'auto-évaluation de votre processus de (trans)formation fait partie des traces importantes à consigner dans le portfolio.

En application de la loi sur la formation professionnelle, **la présence**¹ aux épisodes de face-à-face pédagogique est obligatoire. Par conséquent, toute absence est comptabilisée, quel qu'en soit le motif.

À la présence, s'ajoute :

- la participation active lors des séminaires et des travaux de groupe
- la qualité et le respect des délais de restitution des travaux et des éventuels compléments
- le dépôt sur Moodle d'un retour réflexif élaboré selon les consignes du TP de clôture et centré sur les liens entre les objectifs de l'UF et les compétences du PEC 21

¹ Re327_Directives_Presence_Cours